



L'accompagnement des Chambres de commerce et d'industrie

Cédants,

Vous réfléchissez à la vente de votre entreprise et avez des interrogations ?

Posez-nous vos questions par téléphone, courrier ou email, lors de rendez-vous ou en réunion.

Quelle que soit l'échéance de votre projet ou l'avancée de vos réflexions, vous pourrez échanger avec nous, en toute **confidentialité**, sur vos **souhaits**, vos **échéances** et vos **contraintes**, nous répondrons à vos **questions** et vous aiderons à **comprendre le marché** de la transmission. Vous serez ainsi armé pour définir votre **stratégie** de transmission,

Pour identifier, en moins d'une heure, **les points qui pourraient être bloquants et les atouts de votre projet**, les Chambres de commerce et d'industrie mettent à votre disposition un système efficace en ligne : <http://e-ccidiag.prediagentreprise.fr/>

Pour vous aider dans votre réflexion, nous pouvons réaliser un **diagnostic complet de votre entreprise**. Vous serez alors conforté pour préparer votre entreprise au mieux en vue d'une **cession sécurisée**.

Vous êtes prêt à vendre ?

En rendez-vous dans votre entreprise ou à la CCI, par email, par téléphone et dans la plus stricte **confidentialité**, nous serons **à vos côtés** tout au long de votre parcours pour répondre à vos interrogations et vous apporter un **regard neutre**. En fonction de votre projet, nous vous mettrons en relation avec des **experts partenaires**.

Nous vous aiderons à **définir le profil du repreneur** de votre entreprise et diffuserons une **annonce de cession** sur nos Bourses d'opportunités d'affaires et, si vous le souhaitez, celles de nos partenaires. Grâce aux 10 000 repreneurs accompagnés chaque année, nous vous mettrons en relation avec les repreneurs intéressés par votre entreprise. Nous pouvons également cibler directement des repreneurs en fonction de vos critères.

Repreneurs,

Vous voulez vous lancer dans l'aventure et avez des questions ?

Posez-nous vos questions par téléphone, courrier ou email, lors de rendez-vous ou en réunion.

Quelle que soit l'échéance de votre projet, vous pourrez échanger avec nous, en toute **confidentialité**, sur vos **souhais**, vos **échéances** et vos **contraintes**, obtenir les réponses à vos **questions**, être aidé **pour comprendre le marché** de la reprise et définir un profil d'entreprises à reprendre cohérent avec le tissu économique de la région cible.

En réalisant un **diagnostic** neutre de votre **projet**, vous serez prêt à vous lancer.

En savoir plus sur reprise.cci.fr

Vous êtes prêt à reprendre et vous cherchez des cibles ?

En rendez-vous dans votre entreprise (pour les entreprises en croissance externe) ou à la CCI, par email, par téléphone dans la plus stricte **confidentialité**, nous serons **à vos côtés** tout au long de votre parcours pour répondre à vos interrogations et vous apporter un **regard neutre**. En fonction de votre projet, nous vous mettrons en relation avec des **experts partenaires**.

En fonction de la nature de votre projet et de votre situation géographique, nous diffusons une offre de reprise d'entreprise dans l'une de nos Bourses d'opportunités d'affaires. Pour donner un coup d'accélérateur à votre recherche, nous pouvons mener une recherche directe d'entreprises.

Grâce aux 6 000 cédants accompagnés chaque année, nous vous mettrons en relation avec les cédants dont l'entreprise vous intéresse.

Vous voulez acquérir toutes les compétences pour reprendre une entreprise ?

En quelques jours, vous pourrez acquérir toutes les compétences-clefs du repreneur d'entreprise professionnel et être opérationnel pour mettre en œuvre votre projet :

- Modéliser un projet de reprise en cohérence avec vos ressources, votre environnement, vos objectifs,
- Définir les critères de sélection des cibles et la stratégie de recherche de cible en fonction de vos objectifs et de l'environnement,
- Choisir les techniques de diagnostic et d'évaluation de l'entreprise cible en tenant compte du projet de reprise défini,
- Adapter votre technique de communication dans le cadre de la négociation et de la prise de fonction dans l'entreprise

Vous voulez acquérir toutes les compétences pour diriger l'entreprise que vous allez reprendre ?

Le réseau des Ecoles des Managers forme les repreneurs de PME/TPE à l'exercice de leur métier de dirigeant, en proposant **dans toute la France** des cycles de formation-action basés sur un accompagnement personnalisé et des situations concrètes vécues par chaque stagiaire dans son entreprise.

Les compétences acquises sont certifiées par un un titre de niveau II (bac + 3) intitulé « Chef d'entreprise, développeur de PME ».

Renseignements-contacts : www.reseau-edm.cci.fr

Pour nous contacter

Près de 200 conseillers dédiés à la Transmission - Reprise sont à votre écoute. Vous trouverez toutes les coordonnées de ces conseillers sur www.reprise.cci.fr et www.cession.cci.fr

Les Chambres de Commerce et d'Industrie, ce sont :

- **Des Elus, chefs d'entreprise au service des entreprises** : 5 000 chefs d'entreprise sont élus tous les 5 ans par leurs pairs pour conduire les politiques des CCI.
- **Un ancrage territorial puissant** : Plus de 230 points d'accueil des entrepreneurs et futurs entrepreneurs pour s'adapter aux particularismes locaux.
- **Des conseillers spécialisés** : **près de 200** conseillers formés et dédiés à la Transmission – Reprise qui accompagnent 6 000 cédants, 10 000 repreneurs et permettent la réalisation de 5 000 opérations par an.
- **Au cœur d'un dispositif partenarial** : au sein des CCI ou à l'extérieur, les conseillers Transmission - Reprise travaillent en réseau avec tous les experts de l'entreprise.
- **Une expérience reconnue** : les CCI accompagnent les cédants et les repreneurs depuis plus de 20 ans.
- **Des outils à votre disposition** : Bourses d'opportunités d'affaires, centres de documentations, études, forums, salons, Clubs de repreneurs, Clubs de dirigeants, e.communautés... les CCI mettent tous les outils dont vous avez besoin à votre disposition.

Fiche conçue par le réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie, membre du réseau Transmettre & Reprendre

10 juillet 2017

RÉSEAU TRANSMETTRE & REPRENDRE



bpi**france**

